



Mai 2011

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- *Appel à projets FUI* > 132 dossiers déposés lors du 12^e appel à projet de R&D du FUI
- *Propriété intellectuelle* > France Brevets : pour optimiser l'exploitation des brevets
- *Marketing* > Une nouvelle plate-forme des ressources marketing présentée aux PME des pôles de compétitivité
- *Gestion des compétences* > Le site Internet « compétitivité » s'enrichit
- *Zoom investissements d'avenir* > 6 IRT lauréats de l'appel à projets et 2 demandant des reconfigurations
- *Zoom investissements d'avenir* > SATT : 5 projets retenus
- *Zoom investissements d'avenir* > Des appels à projets thématiques concernent les pôles jusqu'en novembre 2011

🔗 INTERNATIONAL

- *International* > Les pôles d'excellence en Allemagne ou « Spitzenclusters »
- *Publication* > Le bulletin de veille des aides d'État

🔗 LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- *TIC* > Companym@ges : des services multimédias sous forme d'images

VIE DES PÔLES

- *Ateliers de la recherche et de l'innovation* > Les pôles de compétitivité IAR, i-Trans et UP-tex créent les ateliers de la recherche et de l'innovation en Picardie
- *Partenariat inter-pôles* > 4 pôles Filière équine, Mov'eo, Nov@log, TES créent un comité pluridisciplinaire pour faciliter l'octroi du label « Entreprises Innovantes des Pôles »
- *Partenariat international* > Les trois pôles Cancer-Bio-Santé, Lyonbiopôle et Medicen participent à la mission oncologie aux États-Unis
- *Partenariat international* > Retours de mission en Israël et en Chine des pôles automobiles ID4CAR, Mov'eo, LUTB et Véhicule du Futur




▪ APPEL À PROJETS FUI

132 dossiers déposés lors du 12^e appel à projets de R&D du FUI

L'expertise interministérielle en cours permet de mesurer l'excellence de ces projets. Résultats attendus pour la fin juillet 2011.

132 projets collaboratifs de recherche et de développement, labellisés par des pôles de compétitivité, ont été déposés dans le cadre du 12^e appel à projets du fonds unique interministériel (FUI).

Une expertise interministérielle examinera notamment les objectifs d'excellence de ces projets, en matière :

-  de contenu technologique fortement innovant et de qualité des partenariats entre les acteurs des projets, entreprises et organismes de recherche ;
-  de développement de nouveaux produits ou services présentant des perspectives de marché significatives, claires, crédibles et étayées ;
-  de retombées en termes de création de valeur, d'activité économique et d'emplois.

Les ministres en charge de la politique des pôles de compétitivité publieront la liste des projets retenus fin juillet 2011.

 En savoir plus

 [Le 12^e appel à projets du FUI](#)

▪ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

France Brevets : pour optimiser l'exploitation des brevets

Un fonds d'investissement de 100 millions d'euros créé suite aux États généraux de l'Industrie.

Créé en mars 2011, France Brevets est un nouvel acteur de la sphère de l'innovation. Son objectif est de faciliter la valorisation des brevets des entreprises et des organismes publics de recherche.

La constitution de ce fonds d'investissement français en matière de propriété intellectuelle, détenu à 50% par l'État et à 50% par la Caisse des dépôts et consignations, concrétise une des décisions issues des États généraux de l'industrie.

Doté de 100 millions d'euros, France Brevets permettra d'optimiser l'exploitation des brevets. Ce nouvel acteur constituera notamment des « grappes technologiques » pertinentes, c'est-à-dire un ensemble de brevets complémentaires issus de différents titulaires, publics ou privés, pour les valoriser sous forme de licences.

Les entreprises, notamment membres des pôles de compétitivité, qui recherchent des brevets à exploiter pour leur activité pourront également s'adresser à France Brevets pour bien identifier les brevets appropriés. Ses premiers secteurs d'intervention seront l'électronique et les technologies de l'information et de la communication.

 En savoir plus

 [France Brevets](#)

Une nouvelle plate-forme des ressources marketing présentée aux PME des pôles de compétitivité

Une nouvelle plate-forme de mise en relations, d'échanges, de services et de contenu marketing pour les PME et une marque collective de prestataires marketing seront prochainement créées avant la fin 2011.

L'objectif est de répondre au fort besoin d'aide des PME dans leur recherche et sélection de prestataires marketing. Il s'agit aussi de mettre à leur disposition un espace de services, comme la publication d'appels d'offres et d'offres d'emploi, de contenu marketing et d'échanges, tel un forum de discussion. Cet espace comprendra l'accès à l'annuaire électronique des prestataires marketing spécialisés dans les services aux PME et respectant les engagements de la marque.

Soutenu par la DGCIS, le projet sera mis en œuvre par l'Association nationale des professionnels du marketing (ADETEM). Ces nouveaux outils seront présentés aux réseaux d'entreprises fédérant des PME, notamment aux pôles de compétitivité, pour qui le succès de la mise sur le marché des produits innovants créés constitue un enjeu important. Cette présentation pourra contribuer aux actions d'animation, de mutualisation et d'accompagnement des pôles.

Ces interventions pourront prendre la forme d'ateliers, avec participation d'un professionnel du marketing pour répondre aux questions des participants. Elles s'adresseront, selon les cas, soit aux animateurs des pôles, qui pourront ensuite relayer l'information, soit aux PME elles-mêmes.



Ce projet vient compléter les actions de la DGCIS visant à sensibiliser les PME aux enjeux du marketing comme levier de compétitivité. En particulier, il trouve une réelle complémentarité avec le site Internet www.marketingpourpme.org, véritable « boîte à outils marketing ». En effet, cet outil accompagne pas à pas les PME dans leur démarche marketing. Elle leur propose des méthodologies précises pour élaborer leur stratégie et des fiches synthétiques pour la mettre en œuvre.

Contact

 Fabienne Gensollen - 01 53 44 91 18

Le site Internet « compétitivité » s'enrichit

Une nouvelle rubrique « développement des compétences des entreprises des pôles »

L'espace « Écosystème des pôles de compétitivité » du site internet interministériel www.competitivite.gouv.fr comporte désormais une rubrique sur le développement des compétences dans les entreprises des pôles de compétitivité. Cette rubrique présente notamment des exemples d'actions du domaine des ressources humaines menées par les pôles, des comptes rendus d'événements, des références des documents d'information, etc.

En savoir plus

 [La gestion des compétences des entreprises des pôles de compétitivité](#)

6 IRT lauréats de l'appel à projets et 2 demandant des reconfigurations


Des instituts de recherche et d'innovation (IRT) pour décupler les partenariats stratégiques entre entreprises, organismes de recherche et de formation

6 projets d'IRT ont été directement retenus et 2 nécessitent d'être reconfigurés avant sélection finale par le jury. Il s'agit de IRT Nanoélectronique du pôle Minalogic, AESE du pôle Aerospace Valley, Lyon BioTech du pôle Lyonbiopole, Railenium du pôle I-Trans, M2P du pôle Materialia, Jules Vernes du pôle EMC2, SystemX du pôle Systematic, B-COM du pôle Images et réseaux.

Ces projets couvrent un grand nombre des secteurs stratégiques de notre économie : l'aéronautique, la santé, le ferroviaire, les matériaux et les technologies de l'information et de la communication.

Ils permettront de couvrir l'ensemble du processus de l'innovation, de la recherche fondamentale à la commercialisation et à la valorisation. Trop souvent, la recherche fondamentale reste encore dissociée du monde de l'entreprise. Les efforts collectifs en faveur de la R&D devront donner lieu à de la croissance et des emplois par l'émergence de nouveaux produits et services.

Les pôles de compétitivité jouent un rôle essentiel dans les projets d'IRT. Ils ont déjà permis de rapprocher entreprises et organismes publics de recherche et d'enseignement supérieur. Avec les IRT qui visent à « renforcer les écosystèmes constitués par les pôles de compétitivité », les pôles devront aller encore plus loin encore dans la structuration de partenariats stratégiques.

 En savoir plus

 [Les instituts de recherche technologique \(IRT\), campus d'innovation](#)

SATT : 5 projets retenus

De véritables guichets uniques de proximité pour améliorer le service rendu aux chercheurs et aux entreprises. Ils faciliteront l'action des pôles de compétitivité en matière de transfert technologique.

5 sociétés d'accélération du transfert technologique (SATT) retenues à ce stade par le jury international, parmi 15 projets reçus lors de l'appel à projets SATT. Il s'agit de :

- **Connectus Alsace** : Université de Strasbourg / CNRS / université de Haute-Alsace / INSERM / INSA Strasbourg / ENGEEES
- **Lutech** : Paris Sorbonne Universités, Paris sciences et lettres, universités technologique de Compiègne, Institut Curie, INSEAD, CNRS,
- **Midi Pyrénées** : PRES université de Toulouse / CNRS
- **Idf Innov** : Sorbonne Paris Cité, Université Paris Est, université de Cergy Pontoise, CNRS, INSERM
- **PACA – Corse** : Université de la Méditerranée / université de Provence / université Paul Cezanne / université du Sud Toulon Var / université de Nice Sophia Antipolis / université d'Avignon et des Pays du Vaucluse / université de Corse / CNRS / INSERM / ECM (Ecole centrale de Marseille).

D'autres projets pourraient être labellisés ultérieurement sous le contrôle de la présidente du jury.

900 millions d'euros sont dévolus aux sociétés d'accélération du transfert technologique (SATT). Elles vont permettre de constituer des guichets uniques de la valorisation de la recherche publique. Les SATT joueront un rôle de professionnalisation des équipes de valorisation et de renforcement des compétences, notamment des sites universitaires. Les SATT se substitueront aux multiples dispositifs coexistant sur un même site pour constituer de véritables guichets uniques de proximité pour améliorer le service rendu aux chercheurs et aux entreprises. Elles assureront le financement des phases de maturation et de preuve de concept avant commercialisation sous la forme de droit de propriété intellectuelle ou de créations d'entreprises innovantes et d'emplois hautement qualifiés à partir des travaux de recherche des laboratoires de leur périmètre. Sociétés à vocation locale (SAS), les SATT seront détenues majoritairement par des groupements d'établissements et d'organismes de recherche.

En lien avec les pôles de compétitivité et leur écosystème, elles devront gérer les activités de valorisation au sein d'écosystème constitué des laboratoires et des entreprises. Les SATT ne seront pas des concurrentes des pôles, mais bien un outil supplémentaire à disposition de leurs membres et de leur écosystème.

Des appels à projets thématiques concernent les pôles jusqu'en novembre 2011

Un rappel des différents calendriers

Thématiques	Opérateurs	Date limite dépôt candidatures
Appel à projets « Ville numérique » et « Système de transport intelligent »	CDC	31 mai 2011
Appel à manifestation d'intérêt Expérimentations liées aux infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables	ADEME	14 juin 2011
Appel à manifestation d'intérêt dédié à l'hydrogène et aux piles à combustibles	ADEME	27 août 2011
Appel à manifestation d'intérêt dédié au stockage de l'énergie	ADEME	27 août 2011
Appel à manifestation d'intérêt dédié à la chimie du végétal	ADEME	15 septembre 2011
Appel à manifestation d'intérêt dédié au captage, transport, stockage géologique, valorisation du gaz carbonique	ADEME	15 novembre 2011

Les pôles d'excellence en Allemagne ou « Spitzenclusters »

Découvrir la politique des « pôles » mise en œuvre en Allemagne : au niveau fédéral, les réseaux de compétence, et au plan national, les pôles d'excellence.

Au niveau fédéral, les réseaux de compétence ou « Kompetenznetze »

L'initiative allemande des réseaux de compétence a été créée en 1998. L'objectif principal était de favoriser la mise en réseau entre les acteurs de la recherche et de l'industrie ainsi que l'ancrage régional des compétences allemandes.

Les réseaux regroupent des entreprises, des instituts et centres de recherche universitaires et extra-universitaires, ainsi que des bailleurs de fonds, autour d'un secteur de pointe. L'initiative est placée sous la tutelle du ministère fédéral de l'économie et des technologies (BMWI), tandis que sa gestion quotidienne de ces réseaux est confiée après appel d'offre et pour une durée donnée à une agence de gestion de projet (actuellement la société VDI/VDE-IT). Les réseaux labellisés ne perçoivent aucun financement particulier de la part de ce ministère. Chaque réseau trouve son financement de façon autonome via des fonds régionaux (länder), les cotisations, des fonds européens, etc.

Ces réseaux se définissent comme « le club des meilleurs pôles de compétence ». Pour les membres de ces réseaux, l'initiative des réseaux de compétence est un label de qualité.

L'Allemagne disposait de 102 réseaux au 31 décembre 2010.

La sélection des pôles d'excellence : les « Spitzenclusters »

Dans le cadre de sa stratégie nationale de recherche et d'innovation, le ministère fédéral allemand de l'enseignement et de la recherche (BMBF) a lancé en 2007 le concours des «Spitzencluster». Il est doté d'une enveloppe de 600M€. Son objectif est d'identifier les pôles de compétences les plus performants et de les accompagner dans leur progression vers une position de champions internationaux.

Une sélection par concours en 2008, 2010 et 2011

Pour sélectionner les « Spitzenclusters », le gouvernement fédéral a choisi de procéder par concours en trois vagues : 2008, 2010, 2011. La procédure de sélection se déroule en deux étapes.

Composé d'experts internationaux indépendants, le jury sélectionne 15 candidats à partir d'ébauches de projets. Ceux-ci ont ensuite trois mois pour élaborer une stratégie sur cinq ans. Ils doivent présenter des projets pour la première phase de financement. Le jury sélectionne alors jusqu'à cinq pôles. Ceux-ci bénéficient, pendant 5 ans maximum, d'un soutien pouvant atteindre 200 M€ au total, soit 8 M€ par an par pôle.

Après deux ans de financement, les pôles rédigent un rapport d'étape. Ils présentent des projets de recherche pour la deuxième phase de financement. Le jury statue alors sur la poursuite du financement jusqu'à la fin des cinq années.

La sélection n'étant pas thématique, il est demandé aux concurrents de remplir quatre critères :

- apporter un financement privé d'un montant au moins égal au financement public,
- présenter de fortes coopérations scientifiques,
- proposer un agenda bien défini pour la création et le partage de connaissances
- avoir une stratégie internationale avérée.

Le soutien du ministère fédéral de la recherche doit permettre de concrétiser rapidement leurs idées, sous forme de produits et services. Les trois quarts des financements sont affectés à la recherche industrielle et au développement pré-concurrentiel.

10 « Spitzenclusters » début 2011

Début 2011, il existe dix « Spitzenclusters » recoupant les différents champs prioritaires de la stratégie nationale : climat/énergie, santé/nutrition, mobilité, sécurité, communication. Ces « clusters » ont été sélectionnés lors des deux premières vagues de septembre 2008 et janvier 2010.

Parmi eux, quatre sont la suite logique d'un Kompetenznetze, tandis qu'un autre Spitzencluster rassemble trois Kompetenznetze.

Actuellement en cours, le processus de sélection des cinq derniers « Spitzenclusters » se terminera au mois de janvier 2012.

En savoir plus

- La stratégie nationale de recherche et développement du gouvernement fédéral
- La liste des Spitzenclusters allemands
- La politique du gouvernement allemand en matière d'innovation (Ambassade de France en Allemagne)

Les 10 pôles d'excellence allemands / « Spitzenclusters »

TIC

- Forum pour l'électronique organique, région Rhin-Neckar
- Software-Cluster, région de Darmstadt, Kaiserslautern, Karlsruhe, Sarrebruck et Waldorf
- MicroTEC Südwest, en Bade-Wurtemberg

ÉNERGIE

- Innovations à haute efficacité énergétique, Silicon Saxony
- Solarvalley (les Länder de Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe)

AÉRONAUTIQUE

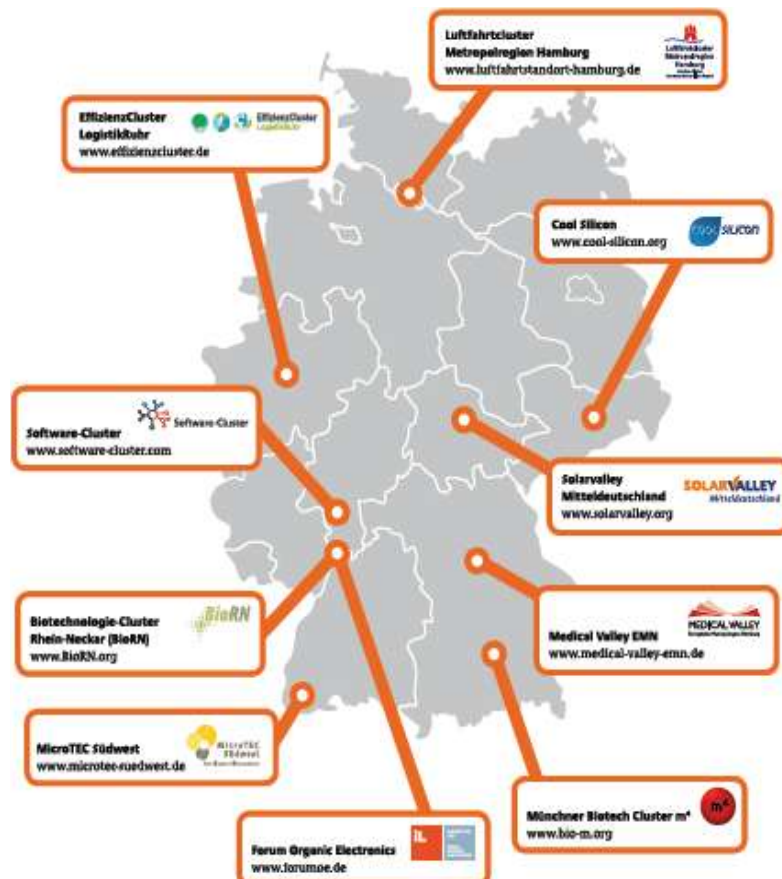
- Cluster aéronautique de la région de Hambourg

SANTÉ

- Médecine cellulaire et moléculaire, de la région Rhin-Neckar (BioRN).
- Münchner Biotech Cluster - m4
- Medical Valley Europäische Metropolregion Nürnberg, en Bavière

SERVICES

- EffizienzCluster LogistikRuhr, région de la Ruhr



Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de mai 2011.

En actualité ce mois-ci :

- ✚ La commission lance une consultation publique sur la révision des lignes directrices relatives au haut débit en vue de déterminer s'il est nécessaire de réviser les actuelles lignes directrices en vigueur adoptées en septembre 2009.
- ✚ Le régime français d'aide en capital investissement (fonds national d'amorçage - FNA) pour aider les jeunes entreprises innovantes a été approuvé par la Commission européenne le 20 avril. Ces financements participent aux investissements d'avenir.
- ✚ Après une enquête approfondie la Commission européenne a conclu que l'investissement du FMEA en faveur de l'entreprise TREVES ne constitue pas une aide d'État.
- ✚ La France a informé la Commission européenne de la mise ne œuvre d'un régime d'aide exempté relatif aux aides aux projets de R&D consacrés au développement de l'économie numérique dans le cadre des investissements d'avenir.

En savoir plus

- ✚ [La veille du mois de mai 2011](#)
- ✚ [La collection des veilles depuis janvier 2011](#)

REPÈRES

14 C'est le nombre de dossiers reçus dans le cadre de la première vague de l'appel à projets structurant des pôles de compétitivité (programme des investissements d'avenir).

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ TIC

Companym@ges : des services multimédias sous forme d'images

Permettre à une personne âgée de recevoir facilement un "texto" sur son téléviseur, réaliser à distance une opération technique de réparation sans se déplacer, contacter directement un annonceur vu à la télévision, grâce à sa télécommande.



Démonstration du service d'aide aux personnes - Pôle Images et Réseaux.

Le projet Companym@ges a été labellisé par le [pôle de compétitivité Images et Réseaux](#), spécialisé dans les usages futurs d'internet, les contenus numériques et la télévision. Aidé dans le cadre du 2e appel à projets du fonds unique interministériel (FUI), les travaux envisagés sont terminés et permettent d'envisager quelques perspectives, aux plans scientifique et économique.

Le développement d'une plate-forme de services multimédias

Le projet consistait à développer une plate-forme générique de services multimédia, facilement accessibles et innovants basés sur l'image. Trois applications concrètes basées sur une utilisation intensive de l'image sont envisagées :

- **des services à la personne** pour renforcer les liens intergénérationnels et leur participation à la vie de la cité. Ainsi, par exemple, pour renforcer les liens intergénérationnels en maison de retraite, une personne âgée pourra visualiser sur son poste de télévision, un "texto" envoyé par sa petite fille ;
- **un service de maintenance multimédia** mettant en relation automatique experts et intervenants. Ceci permettra par exemple à un expert de faire réaliser, à distance, une opération technique sans se déplacer, par un intervenant présent sur site, grâce à l'échange d'informations vidéo et audio ;
- **de nouveaux services proposés au téléspectateur** couplant télé interactive et centre d'appels d'un service clientèle. Ce service s'adresse à un public familial qui pourra contacter des annonceurs télévisuels, suite à une émission sur le tourisme ou bien visiter une maison à vendre par le biais de sa télécommande avec un annonceur en immobilier.

Un projet rassemblant 12 acteurs bretons de l'audiovisuel et de la communication

- **Le porteur du projet** est l'entreprise [Alcatel-Lucent Enterprise](#), leader dans la fourniture de solutions de communication de bout en bout.
- **D'autres entreprises ont également participé à ce projet** : [Active Circle](#) (éditeur de logiciel spécialisé dans le stockage de fichiers et la gestion des données) , [Altran Ouest](#), [Camka System](#), [Comverse](#), [Iwedia](#), [Niji](#), [TDF](#), [Le Télégramme](#)
- **Des centres de formation et de recherche** : [Telecom Bretagne](#), [l'Atelier de recherche en sociologie de l'Université de Bretagne occidentale](#) et [l'Université de Bretagne sud-Lab-STICC](#)

Des travaux menés par une équipe pluridisciplinaire pendant trois années

Une équipe pluridisciplinaire a été constituée. Elle associait chercheurs (informaticiens, sociologues, ergonomes), industriels, professionnels, collectivités locales, associations. Ces personnes ont travaillé en étroite collaboration pour co-concevoir, développer et démontrer des services innovants et de nouveaux usages basés sur l'image.

Des tests en grandeur nature dans une maison de retraite

Une maison de retraite de Brest accueillant des personnes âgées dépendantes a pu tester ces nouveaux outils de communication. **Inutile de connaître l'informatique**, une simple télécommande, un téléviseur avec décodeur TNT permettent d'utiliser ce nouveau service après quelques minutes d'apprentissage. Ainsi, les résidents ont pu échanger des informations avec leurs familles, s'agissant de lire, ou d'écouter des messages, regarder des photographies, ou encore des vidéos. D'autres services ont également été proposés, tels que l'accès à de multiples informations, des nouvelles de leur quartier, l'accès vocalisés à des articles de journaux etc.

Des retombées scientifiques déjà quantifiables

- **La création de la start-up Elderis**, incubée dans Emergys, bénéficiant du transfert technologique de Telecom Bretagne, pour la mise sur le marché d'une solution commerciale en partenariat avec Alcatel-Lucent Entreprise.
- **8 brevets**
- **Les publications** dans 1 revue, 3 conférences internationales, 4 rapports de recherche.
- **Les participations** à 8 colloques académiques, 13 forums professionnels
- **La participation aux récompenses** "International Interactive TV Awards (AFDESI)"
- Le **partenariat technique et commercial** entre Camka System et Alcatel-Lucent Entreprise (Alliance & Application Partner Program) sur les marchés de la télé-assistance et de la télé-maintenance.

 Voir aussi

- [Companyimages en images](#)
- [Le site internet du pôle Images & Réseaux propose notamment une vidéo sur le projet Companyimages](#)

Les pôles de compétitivité IAR, i-Trans et UP-tex créent les ateliers de la recherche et de l'innovation en Picardie

Pour ces trois pôles, un nouvel exemple de mutualisation de leurs moyens d'information de leurs adhérents



Copyright IAR

Les trois pôles de compétitivité **Industries agro-ressources (IAR)**, **i-Trans** et **UP-tex** situés dans les régions Picardie, Nord-Pas de Calais et Champagne-Ardenne vont se réunir autour d'ateliers destinés aux acteurs des trois pôles.

Réalisé en collaboration avec l'Agence régionale d'innovation de Picardie, un premier atelier concerne le crédit d'impôt recherche (CIR). Ensemble, les pôles sensibilisent leurs adhérents sur les nouveautés et les évolutions du CIR, afin de les aider dans leurs démarches de recherche et d'innovation.

Après Amiens et Saint-Quentin, le prochain atelier sur le même thème aura lieu à Compiègne le 31 mai 2011.

Ce premier atelier recherche et innovation inaugure un cycle plus étendu de collaborations. En effet, d'autres sujets sont déjà en préparation et seront abordés lors de prochains ateliers.

 En savoir plus

 [Atelier sur le Crédit d'Impôt Recherche](#)

4 pôles Filière équine, Mov'eo, Nov@log, TES créent un comité pluridisciplinaire pour faciliter l'octroi du label « Entreprises Innovantes des Pôles »

6 premières PME en recherche de levée de fonds ont obtenu le label permettant d'accroître leur visibilité et leur audience auprès des financeurs privés.



Les pôles normands [Filière équine](#), [Mov'eo](#), [Nov@log](#) et [TES](#) font partie des 25 pôles de compétitivité signataires de la charte nationale du label « Entreprise Innovante des Pôles » pour renforcer leur soutien à l'innovation de leurs TPE et PME.

Pour donner plus d'ampleur à ce label, les quatre pôles normands se sont regroupés pour créer un comité pluridisciplinaire commun. Au début 2011, ils ont lancé leur premier appel à candidatures auprès des petites entreprises des pôles. Ainsi, en mars dernier, six premières entreprises ont été labellisées par les représentants des pôles de compétitivité et des financeurs privés tels Business Angels, d'investisseurs en capital membres de l'AFIC, d'OSEO, du Rétis, de la Caisse des dépôts et consignation et du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, tous signataires de la charte.

Le Label « Entreprise Innovante des Pôles » valide la stratégie technologique, financière de ces entreprises. Leur fort potentiel, s'il se confirme, permettra à certaines d'entre elles de devenir des entreprises de taille intermédiaire (ETI). Ainsi, ces entreprises pourront contribuer à la compétitivité de la France sur les marchés internationaux.



Les entreprises non labellisées, mais dont la candidature a été jugée recevable, pourront se faire accompagner pour améliorer leur dossier et seront invitées à présenter le résultat de leurs travaux au prochain comité le 22 septembre 2011.

 En savoir plus

 [Le communiqué de presse du 12 avril 2011](#)

 Contact

 Filière Equine : [Audrey Aussibal](#) - 02 31 27 10 10

 Mov'eo : [Thierry Bapin](#) - 02 35 65 78 23

 Nov@log : [Frédéric Kaczor](#) - 02 76 30 50 83

 TES : [Valérie Beaudet](#) - 02 31 53 63 31

Les trois pôles Cancer-Bio-Santé, Lyonbiopôle et Medicen participent à la mission oncologie aux États-Unis

Coordinateur de la première mission thématique des pôles de compétitivité « santé » français, le pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé a organisé la mission « Oncology Tour » du 2 au 7 avril 2011 aux États-Unis.



Copyright Cancer-Bio-Santé

3 pôles français du domaine de la santé : [Cancer-Bio-Santé](#), [Lyonbiopôle](#) et [Medicen](#) participaient à cette mission. Elle a par ailleurs associé 8 entreprises françaises, membres des pôles : Ecrins-Therapeutics, Immunid, Metabolys, Millegen, Myelomax, Netris Pharma, Neurofit, Sanofi-aventis.

Cette mission était soutenue par la DGCIS et organisée en partenariat avec Ubifrance et la Mission économique de San Francisco.

Le programme s'est articulé en trois temps :

- la participation de la délégation à la rencontre annuelle de l'Association américaine pour la recherche sur le cancer (AACR) à Orlando ;
- la rencontre avec le Maryland Biotechnology Center à Baltimore pour une présentation du cadre réglementaire de l'administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments (FDA). Des rendez-vous avec les entreprises du Maryland ont également eu lieu. Au total, 70 rendez-vous d'affaires ont été réalisés entre les entreprises de biotechnologie françaises et américaines.
- la visite du plus important centre mondial dédié à la recherche sur le cancer et le plus important pourvoyeur de fonds en matière de recherche sur le cancer aux États-Unis, le National Cancer Institute (NCI) et du NIH Clinical Center à Bethesda

 Voir aussi

➤ [French Biotech Tour](#)

Retours de mission en Israël et en Chine des pôles automobile ID4CAR, Mov'eo, LUTB et Véhicule du Futur

Les quatre pôles du domaine automobile, ID4CAR, Mov'eo, LUTB et Véhicule du Futur ont participé conjointement à des missions à l'international. Ils ont organisé une rencontre de partenariats technologiques en Israël et une mission partenariale en Chine, avec l'aide de la DGCIS et Ubifrance.

Mission Israël : « Des technologies compétitives dans le domaine des systèmes de transport intelligents »

Cette rencontre de partenariats technologiques s'est déroulée du 11 au 13 octobre à Tel Aviv. Plus de 50 organismes israéliens sont venus rencontrer la délégation française. Des rendez-vous ciblés en fonction des demandes des participants français ont été organisés ainsi que des visites de grands industriels ou universitaires locaux.



Israël possède des technologies très compétitives dans le domaine des systèmes de transport intelligents. Les entreprises et laboratoires de recherche ont réalisé de nombreux développements ayant pour débouchés la sécurité routière.

Ces rencontres en comité restreint ont été l'occasion d'échanges très qualitatifs pour les participants français. Des coopérations sont en cours de développement notamment pour les PME françaises ayant participé à cette mission.

Mission Chine : « Le plus large marché automobile du monde, pressé et pragmatique, pousse l'électromobilité »

Une mission partenariale a été organisée en Chine du 8 au 12 novembre 2010. Elle avait pour objectif principal la rencontre d'acteurs chinois sur la thématique « des véhicules électriques, hybrides et des batteries ». Le souhait des partenaires était d'avoir une meilleure compréhension des contours de cette industrie naissante en Chine.

15 représentants français d'organismes de recherche et d'entreprises ont rencontré 8 organismes chinois représentants de cette thématique.

Cette mission en Chine a permis de découvrir un marché qui se caractérise essentiellement par son pragmatisme. Les chinois sont pressés. Ils recherchent des technologies matures pour répondre au défi de sortir de la dépendance au pétrole et d'utiliser le véhicule électrique.

Les acteurs chinois sont prêts à coopérer avec ceux qui peuvent leur amener ce qu'ils ne maîtrisent pas. Ils sont disposés à s'ouvrir à des entreprises françaises qui apportent un savoir faire ou un produit répondant à leurs besoins immédiats.

L'adéquation entre les acteurs rencontrés et les membres de la délégation a permis des échanges fructueux. Ainsi, des voies de coopérations ont été identifiées et déjà, deux PME françaises ont prévu de retourner en Chine début 2011 afin d'étudier plus en détail les coopérations envisagées lors de cette mission.






 Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

 S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication
de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre 75 008 PARIS

-  Directeur de la publication : Patrick Crézé
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Nicolas Daubresse, Nicole Dechervois, Emma Delfau, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Arnaud Lafont, Fabienne Ragache, Laetitia Tailliez, Thierry Vautrin et tous les pôles de compétitivité associés
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos : **Stratis**, Pôles de Compétitivité Cancer-Bio-Santé, IAR, Images et Réseaux et Mov'eo, X

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : contact@competitivite.gouv.fr

Datar



dgcis
Direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services